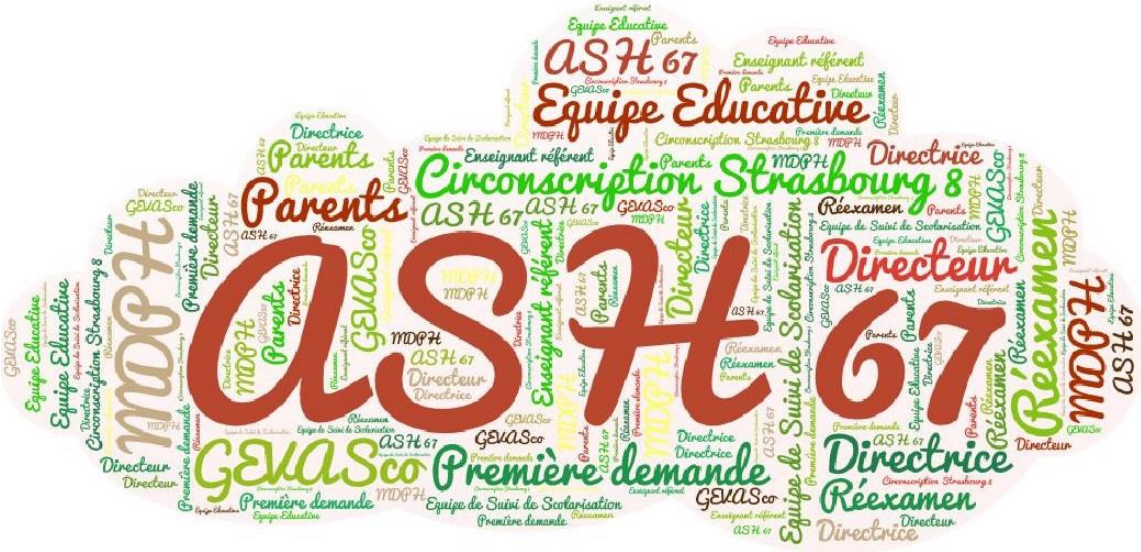

A L'ATTENTION DES DIRECTEURS / DIRECTRICES DE STRASBOURG 8

Mmes JANES et TSCHEILLER

21 mars 2017

Qu'est-ce que le GEVA-Sco ?

- **G**uide **d'EVA**luation **Sco**laire
- SUPPORT de renseignements sur la scolarisation
- **Pièce scolaire <u>indispensable</u>** au dossier de demande de compensation effectuée par les parents

Deux cas de figure?

Elève

NON CONNU de la MDPH

bénéficiant d'**aucune compensation** ou ayant un dossier avec uniquement des **refus** (suspicion de handicap)

1° demande ou **renouvellement de 1° demande de compensation** par les parents
(de leur propre initiative ou sur suggestion des partenaires)

CONNU de la MDPH

bénéficiant d'un **Projet Personnalisé de Scolarisation** (PPS)

Réévaluation du Projet Personnalisé de Scolarisation
dossier en cours de validité
(une fois par an)

Réunion d'

EQUIPE EDUCATIVE

EQUIPE DE SUIVI DE SCOLARISATION

Organisée par:

le directeur

l'enseignant référent avec l'aide du **directeur**

Rédaction et diffusion du

PREMIÈRE DEMANDE

GEVA-Sco Scolarisation

RÉEXAMEN

par:

le directeur

l'enseignant référent les volets scolaires étant complétés en amont par l'enseignant de la classe

Envoi du dossier par:

<u>les parents</u>,
dossier contenant:

- Copie de la carte d'identité, du livret de famille, justificatif de domicile
- Bilans en leur possession (orthophoniste, psychomot., etc…)
- Si demande d'ULIS, ITEP, IME ou SESSAD : bilan psychologique

<u>l'enseignant référent</u>
rassemblant les différentes pièces

- Bilans mis à disposition par les parents (orthophoniste, etc….)
- Bilan psychologique selon le cas
- Toute pièce pouvant éclairer la MDPH

à la

MDPH
Maison Départementale des Personnes Handicapées
Conseil Départemental Bas-Rhin
www.bas-rhin.fr

Coordonnées de la MDPH

MDPH 67
Maison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées

6 a, rue du Verdon

67100 STRASBOURG

Compensation	DELAI
Première demande d'orientation en ULIS	15 février
Première demande AVS	1er mars
Maintien en maternelle	31 mars
Première demande ITEP, IME, SESSAD	Au fil de l'année (31 mars)
Matériel pédagogique adapté	31 mars

Le respect des dates indiquées permet d'assurer un délai suffisant pour garantir une réponse MDPH, la mise en œuvre des moyens est ainsi envisageable à la rentrée suivante.
Les dossiers peuvent être envoyés dès qu'ils sont complets.

Le directeur réunit l'Equipe Educative dès que le besoin s'en fait sentir.

Sont à convier **<u>impérativement</u>** à la réunion d'Equipe Educative:

- les parents

- le médecin de PMI pour les élèves âgés de moins de 6 ans
- le médecin de santé scolaire pour les élèves âgés de 6 ans et plus

- le psychologue scolaire

- ainsi que les partenaires suivant régulièrement l'enfant (orthophoniste, etc.)

N.B.
Nota Bene

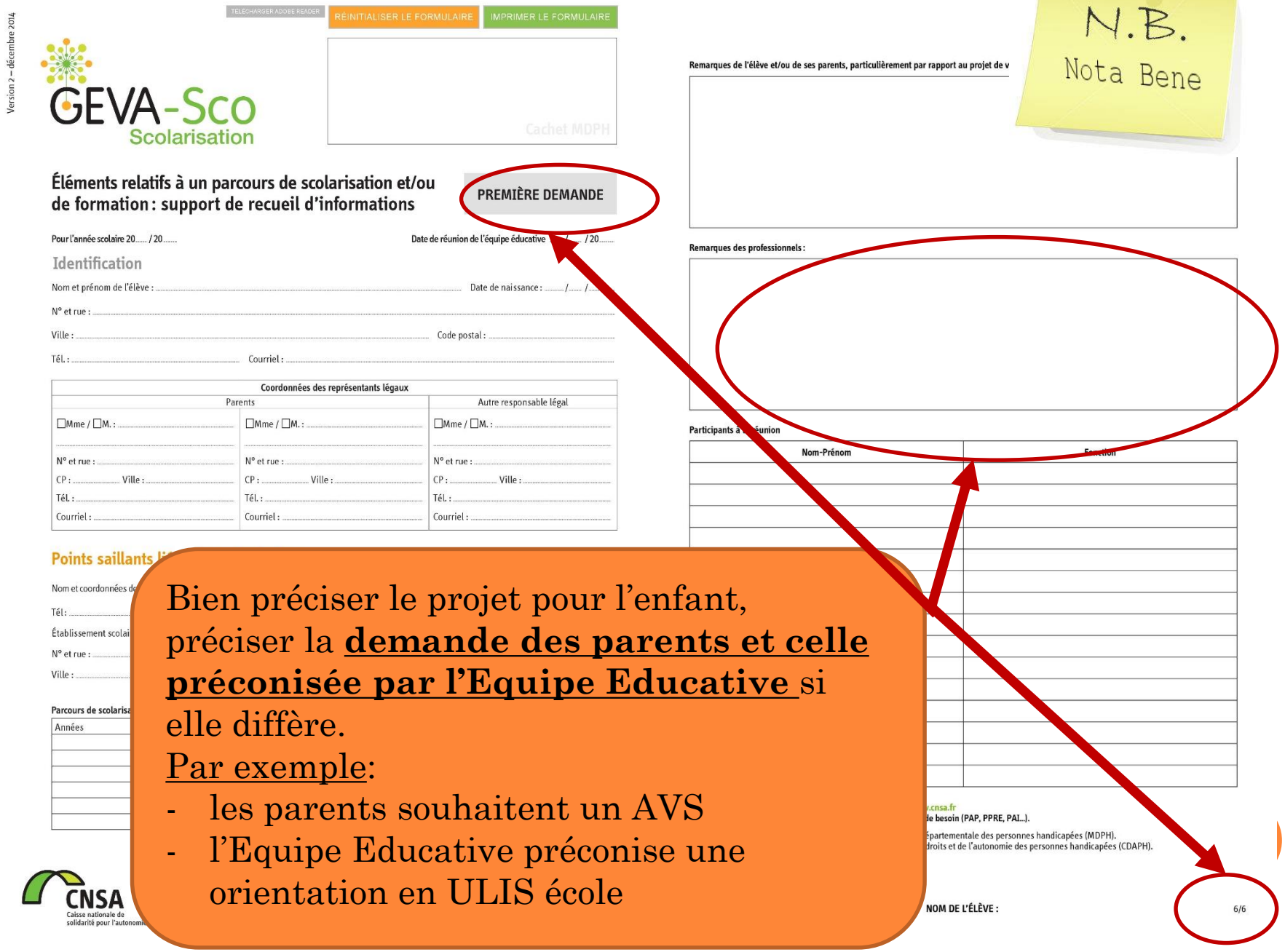

Version 2 – décembre 2014

TÉLÉCHARGER ADOBE READER | RÉINITIALISER LE FORMULAIRE | IMPRIMER LE FORMULAIRE

GEVA-Sco Scolarisation

Cachet MDPH

Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

PREMIÈRE DEMANDE

Pour l'année scolaire 20..... / 20.....

Date de réunion de l'équipe éducative ..... / ..... / 20.....

Identification

Nom et prénom de l'élève : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° et rue : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
☐Mme / ☐M. :	☐Mme / ☐M. :	☐Mme / ☐M. : .....
N° et rue :	N° et rue :	N° et rue : .....
CP : ..... Ville :	CP : ..... Ville :	CP : ..... Ville : .....
Tél. :	Tél. :	Tél. : .....
Courriel :	Courriel :	Courriel : .....

Points saillants

Nom et coordonnées de

Tél :

Établissement scolai

N° et rue :

Ville :

Parcours de scolarisa

Années

CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Remarques de l'élève et/ou de ses parents, particulièrement par rapport au projet de v

Remarques des professionnels :

Participants à l'réunion

Nom-Prénom	Fonction

.cnsa.fr

de besoin (PAP, PPRE, PAI...).

épartementale des personnes handicapées (MDPH).

droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

NOM DE L'ÉLÈVE :

6/6

N.B.
Nota Bene

Bien préciser le projet pour l'enfant, préciser la **<u>demande des parents et celle préconisée par l'Equipe Educative</u>** si elle diffère.

<u>Par exemple</u>:

- les parents souhaitent un AVS
- l'Equipe Educative préconise une orientation en ULIS école

Le GEVASCO « première demande » est diffusé par le directeur d'Ecole :

- aux parents
- à l'ensemble des partenaires invités et présents
  (psychologue Education Nationale, médecin, infirmière, orthophoniste, etc)
- à l'IEN de circonscription
- Penser à envoyer une copie à l'enseignant référent pour information